

## LISTE DE DOCUMENTS CONSULTÉS À KIGALI EN NOVEMBRE 1995<sup>1</sup>

### **2.11.1990 : Casimir Bizimungu, Min.Affet, à l'Ambassade de France :**

Pour le maintien du lieutenant-colonel Joseph Ruelle au poste de conseiller à l'état-major de la gendarmerie.

### **8.1.1991 et 31.1.1991 : Casimir Bizimungu, Min-Affet, à la Défense, puis à l'Ambassade de France :**

Accord pour prolonger le chef d'escadron Michel Marliac, comme chef du DMAT, pilote-moniteur d'hélicoptère des FAR.

### **22.3.1991 : Min.Affet à Mini-Défense :**

Le lieutenant-colonel Bernard Cussac va remplacer comme Attaché de défense le colonel René Galinié

### **19.4.1991 : colonel Galinié, chef de la Mission d'Assistance militaire :**

Le lieutenant-colonel Canovas, conseiller auprès du chef d'État-major, quittera son poste le 6.5.1991. Remplacé par lieutenant-colonel Chollet, « commandant de la Dami en place à Kigali et Ruhengeri »

### **6.5.1991 : Min.Affet à Ambassade de France : \***

Les Affaires étrangères rwandaises informent l'Ambassade de France du résultat de l'entretien Mitterrand-Habyarimana à Paris le 23 avril 1991 : le poste du lieutenant-colonel Canovas [conseiller au près [sic] du chef d'État-major] devient permanent et son titulaire est maintenu jusque fin juin 1991

### **29.5.1991 : Lieutenant-colonel Vincent Nsengimana, commandant compagnie de transmissions, au Mini.Défense :**

Rapport de mission (10 au 22 mai) chez Thomson-CSF. Il est prévu un stage de formation au Rwanda et en France assuré par cette firme.

### **12.6.1991 : Amba.France au Min.Affet : \***

Proposition du capitaine Denis Roux au « poste nouvellement créé de conseiller du commandant de la Garde présidentielle ».

### **19.6.1991 : Min. Affet Casimir Bizimungu, au Mini. Défense :**

Demande son avis sur la candidature du capitaine Denis Roux au poste de conseiller auprès du commandant de la Garde présidentielle

### **28.6.1991 : le colonel Rusatira, Mini-Défense, au Min.Affet :**

Accord de Habyarimana pour l'affectation du capitaine Roux auprès de la Garde présidentielle

---

<sup>1</sup> *Abréviations :*

Min.Affet : Ministère des Affaires étrangères rwandais

Mini.Défense : Ministère de la Défense rwandais

Amba.France : Ambassade de France à Kigali

\* : documents [...] photocopiés

**25.7.1991 : colonel Cussac, Attaché de défense à l'Amba.France, au Mini.Défense : \***  
Les « quatre détachements de l'assistance technique » sont « mis à l'entière disposition de l'Armée rwandaise pour emploi ». Demande la possibilité de réunir périodiquement ces personnels. NB Le ministère rwandais donne son accord en souhaitant être « tenu au courant des problèmes soulevés concernant la partie rwandaise ».

**28.8.1991 : colonel Cussac, Attaché de défense à l'Amba.France et chef du DAMI, au Mini.Défense :**  
détachement prévu pour quatre mois d'un officier et de deux sous-officiers de la Garde républicaine auprès de la Garde présidentielle.

**12.9.1991 : colonel Cussac, Attaché de Défense, au Mini.Défense :**  
Problème des équivalences de grade entre les deux armées, « pour clarifier la situation des capitaines français anciens en grade, et qui... pourraient porter les galons de commandant en tenue rwandaise »

**15.10.1991 : Colonel Rusatira, secrétaire général à la Défense, au Min.Affet**  
Accord pour prolonger jusqu'au 22.9.1992 les activités du conseiller à l'État-major de la gendarmerie, le chef d'escadron Michel Robardey

**8.11.1991 : colonel François Muyengano, chef de la section de coopération au Mini.Défense, au Dir. général des Ponts et chaussées :**  
La Mission d'assistance militaire demande un drapeau rwandais qui sera salué chaque matin par le détachement français en place à Kigali

**6.12.1991 : le colonel Rusatira, secrétaire général au Mini.Défense, à l'Amba.France :**  
Accord de la Défense pour le parachutage d'un Père Noël à l'École française le 20 décembre 1991.

**n.d. : Mémoire relatif au programme de Coopération militaire franco-rwandaise 1991-1992 : \***  
Document de la Défense rwandaise définissant des besoins, et invoquant « l'Accord particulier d'assistance militaire entre la France et le Rwanda signé à Kigali le 18 juillet 1975, tel qu'amendé à Kigali le 26 août 1992 ».

**18.2.1992 : Augustin Ngirabatware, Mini.Plan et coopération, au Mini.Défense : \***  
Accord pour l'affectation de l'adjudant Didot Alain pour un poste de technicien en transmissions à l'état-major rwandais, en remplacement d'un autre titulaire partant en juillet 1992 [NB Alain Didot est une des deux victimes, probablement tuées par le FPR, près du CND vers le 7 avril 1994]

**26.2.1992 : Ambassade de France au Mini. Plan et coopération :**  
Présente la candidature du capitaine Grégoire de Saint-Quentin (régiment para de Bayonne) au poste de conseiller technique du commandant de bataillon Paracommando de l'armée rwandaise et d'officier instructeur des troupes aéroportées, à la place de Christian Refalo partant le 16.6.1992 [le premier est cité dans la presse comme ayant accédé très vite à la zone où était tombé 1 avion présidentiel le 6 avril 1994].

**22.5.1992 : colonel Cussac, Attaché de défense, au Mini.Défense : \***

A l'occasion de la relève du détachement Noroît et du DAMI d'instruction de Mukamira/Gabiro [au NE du pays] en juin/juillet 1992, envisager une remise de récompenses par le gouvernement rwandais, comme lors des précédentes relèves, notamment pour ceux qui « quitteront définitivement le Rwanda après plusieurs années passées au sein des FAR ».

**16.12.1992 : Major Nkundiye, commandant la Garde présidentielle, au Mini.Défense :**

Il faut demander le renouvellement du DAMI en coopération à la Garde présidentielle. Deux assistants présents depuis le 18.9.1992 doivent en effet partir le 29.1.1993.

**16.4.1993 : Minaffet à Amba.France :**

La candidature du lieutenant-colonel Maurin Jean-Jacques comme conseiller technique du chef d'État-major est acceptée.

**19.8.1993 : Augustin Bizimana, Mini.Défense, à l'Amba.France : \***

Prend acte de la visite de l'ambassadeur Marlaud et du point fait sur la situation en période de transition. Il est notamment prévu une aide à la réinsertion des militaires qui seront démobilisés.

**9.2.1994 : Colonel Cussac, Attaché de défense et chef de la mission d'assistance militaire à l'Ambassade, au Mini.Défense : \***

Le 25 janvier, le Min.Affet a demandé 110 instructeurs pour Armée et gendarmerie rwandaises. Il faut attendre la mise en place des institutions de transition.

**mai 1994 : non signé [armée rwandaise à Kigali] : \***

aide-mémoire manuscrit de l'armée rwandaise pour la formation en « défense civile » et la préparation d'un test à passer le 21 mai 1994 devant des officiers et soldats : gestion des barrières, patrouilles, armement, tactique, idéologie

*autres documents :*

**Rwanda Rushya**, août 1991 :

Interview avec l'ambassadeur de France au Rwanda, 29.7.1991 [à rapprocher du document du 25.7.1991].

**MDR-Kigali-ville, 14.2.1992 :**

Itangazo [Communiqué] n° 9, texte et traduction.